



# COMIFAC

## News

N°16 • 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2017

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMISSION DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE



## Nouvelle équipe dirigeante au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC : une ambition



### COOPERATION

## Projet JICA d'appui à la COMIFAC : avancées et perspectives

COMIFAC News est une publication de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale  
Ce numéro a été produit grâce à l'aimable assistance de la Coopération japonaise (JICA)



# SOMMAIRE



# SOMMAIRE



## 3 EDITO

- La COMIFAC : une nouvelle vision stratégique pour un meilleur rayonnement de l'Institution



## 10 INTEGRATION

- Le Rwanda et le Plan de Convergence 2 de la COMIFAC



## 4-5 NEWS

- Première mission de la nouvelle équipe statutaire de la COMIFAC à Libreville au Gabon
- Les principales réalisations de la COMIFAC...



## 11 POINT DE VUE DE L'EXPERT

- « Tant que les forêts existeront, la COMIFAC existera, et les pays ne laisseront jamais tomber la COMIFAC »



## 6-7 ZOOM

- Conservation et développement durable en Afrique Centrale



## 12 AGENDA



## 8-9 COOPERATION

- Projet JICA d'appui à la COMIFAC : Avancées et Perspectives



### Directeur de la Publication

Raymond NDOMBA NGOYE

### Rédacteur en chef

Gervais Ludovic MADZOUS

### Equipe de rédaction

Gervais Ludovic MADZOUS

Médard MAVOUNGOU

Valéry TCHUANTE

Jean DAMASCENE HAKUZIMANA

Daniel DJEKDA

SEM NDI TIFEI

### Montage et infographie

Lazare ONABEL

### Impression

Puissance Soft

Tél: 242 05 89 20 /

677 65 84 38

### Contacts

Tél. : +237 222 21 35 11

+237 222 21 35 10

[www.comifac.org](http://www.comifac.org)

B.P. 20818 Ydé-Cameroun



## La COMIFAC : une nouvelle vision stratégique pour un meilleur rayonnement de l'Institution



**Par Vincent BIRUTA.**

*Ministre des terres, de l'environnement,  
des forêts, de l'eau et des mines  
Président en exercice de la COMIFAC*

La neuvième session ordinaire du Conseil des Ministres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) s'est tenue le 29 Novembre 2016 à Kigali au Rwanda. C'est au cours de cette session que le flambeau de la présidence en exercice de la COMIFAC a été passé au Rwanda pour un mandat de deux ans. En acceptant cette responsabilité, le Rwanda, entend impulser une nouvelle dynamique dans l'atteinte des missions de la COMIFAC. L'un des défis auquel nous devons nous atteler à cet effet, c'est de finaliser et d'opérationnaliser le mécanisme de financement autonome de la COMIFAC, afin de trouver des solutions viables aux difficultés financières auxquelles l'institution est confrontée. Les enjeux de la conservation et de gestion durable des Ecosystèmes forestiers d'Afrique Centrale sont si importants qu'il serait inadmissible que la COMIFAC, de par ses missions nobles, demeure longtemps dans la léthargie.

Le mandat du Rwanda coïncide avec la nomination d'une nouvelle équipe dirigeante du Secrétariat Exécutif pour un mandat de quatre ans. Cette équipe aura entre autres pour défis majeur de redorer l'image et le rayonnement de la COMIFAC tant au niveau national, régional, qu'international. C'est un pari certes difficile, mais nous pouvons y arriver ensemble en insufflant un nouveau dynamisme à la COMIFAC pour plus de crédibilité vis-à-vis de ses partenaires.

Le Rwanda, mon pays a fait de la gestion durable des ressources naturelles et de la protection de l'environnement une priorité nationale telle que consignée dans le document stratégique de développement intitulé «vision 2020». Sa politique forestière nationale s'inscrit en droite ligne des priorités du Plan de Convergence<sup>2</sup> de la COMIFAC, et auxquelles nous adhérons tous en tant qu'outil de référence en matière de conservation et de gestion durable des ressources naturelles dans la sous-région. C'est pourquoi, le Rwanda soutient la COMIFAC dans ses missions, en particulier dans la mise en œuvre des stratégies de mobilisation des financements aussi bien auprès des Etats membres que des bailleurs de fonds.

C'est aussi l'occasion pour nous d'interpeller les Etats membres de la COMIFAC à respecter leurs engagements pris vis-à-vis de l'institution. Aux bailleurs de fonds qui ont toujours soutenu la COMIFAC, nous leur disons merci et les exhortons à œuvrer davantage pour préserver les nombreux acquis cumulés.

Ce seizième numéro présente un aperçu de la vision de la présidence en exercice de la COMIFAC assurée par le Rwanda. De même, il décline les priorités de la nouvelle équipe dirigeante du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour les quatre prochaines années. Bonne lecture.





## Première mission de la nouvelle équipe statutaire de la COMIFAC à Libreville au Gabon



La délégation du SEC entourée de Mme la Ministre des Forêts du Gabon

Une délégation du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, conduite par M. Raymond NDOMBA NGOYE, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, a effectué, du 15 au 27 février 2017, une visite de travail à Libreville, en République du Gabon. Le Secrétaire Exécutif était accompagné de M. Gervais Ludovic ITSOUA MADZOUS, Secrétaire Exécutif Adjoint-Coordonnateur Technique, et de M. Cosmas EKANE NZUOBONTANE, Directeur administratif et financier, et de Mme Florentine ONOTIANG, Experte juriste. Cette mission était inscrite dans le cadre du renforcement des relations et de l'amélioration de l'image de la COMIFAC auprès des Etats membres et de ses partenaires.

A Libreville, la délégation a été reçue à la présidence de la République gabonaise par le Professeur Guy ROSSANTANGA-RIGNAULT, Secrétaire Général de la présidence de la République qui a salué l'initiative prise par les responsables de la COMIFAC. Les échanges ont porté sur la présentation de la feuille de route par rapport aux décisions de la 9e session ordinaire du Conseil des Ministres tenue à Kigali en novembre 2016. Pour le Secrétaire Général, le Gabon ne ménagera aucun effort pour que la COMIFAC remplisse entièrement son mandat.

La délégation de la COMIFAC a ensuite été reçue au Ministère de la forêt, de l'environnement et de la protection des ressources natu-

relles du Gabon par Mme Esther ONDO, Ministre de tutelle. La visite avait pour objectif de présenter la feuille de route et surtout de rétablir la confiance des pays membres et institutions partenaires vis-à-vis de la COMIFAC. Au cours des échanges, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a parlé de la nécessité de redéfinir les approches institutionnelles de la COMIFAC pour remplir pleinement ses missions au niveau national. Il a été également rappelé à Madame la Ministre les engagements de l'Etat gabonais vis-à-vis de la COMIFAC. Concernant ce point, Madame la Ministre a déclaré que les autorités Gabonaises ont effectivement pris connaissance des difficultés financières de la COMIFAC, et a rassuré la délégation qu'elle continuera à jouer son rôle de plaidoyer afin que l'Etat remplisse ses obligations. Madame la Ministre a également encouragé la COMIFAC à des réflexions approfondies afin de diversifier les sources de financements de l'institution et d'éviter la pleine dépendance aux Etats qui souvent font face aux difficultés de trésorerie. Elle s'est dite prête à accompagner le Secrétariat Exécutif.

### Vers un nouveau modèle de collaboration COMIFAC-CEEAC

La mission s'est poursuivie au siège de la CEEAC où la délégation de la COMIFAC a été reçue par l'Honorable Tabu Abdallah MANIRAKIZA, Secrétaire Général Adjoint, chargé des programmes, budget, adminis-

tration et ressources humaines de la CEEAC. Trois points ont fait l'objet des échanges, notamment la présentation aux autorités de la CEEAC du nouveau personnel statutaire du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC; les voies et moyens susceptibles d'améliorer la collaboration tant technique que financière entre la CEEAC et la COMIFAC et ce, conformément à la Décision des Chefs d'Etat de la CEEAC d'octobre 2007, qui octroie à la COMIFAC le statut d'organisme spécialisé de la CEEAC pour les questions forestières et environnementales; les projets sous régionaux communs de grand intérêt pour la sous-région (ECOFAC, PACEBCo, PREREDD, Programme sous régional PFNL...)

Cette rencontre a été également une opportunité pour le Secrétaire Exécutif Adjoint-Coordonnateur Technique de la COMIFAC, de relever que les menaces qui pèsent sur la forêt proviennent désormais des secteurs qui se situent en dehors de celle-ci, et donc hors de la compétence de la COMIFAC. Il a réitéré l'importance de la complémentarité avec la CEEAC, et par conséquent la nécessité d'une franche collaboration technique entre la COMIFAC et la CEEAC, pour faire face à la problématique des grands projets de développement économique (Agriculture industrielle, transport, Energie et exploitation minière) qui ont un impact indéniable sur la forêt. Il en est de même pour la problématique liée aux changements climatiques qui nécessite une forte mobilisation de tous les acteurs des différents domaines concernés par la question.

En réponse aux différents points discutés, le Secrétaire Général Adjoint de la CEEAC a rassuré la délégation du soutien financier et technique de la CEEAC, afin de remplir ses obligations auprès de ses institutions spécialisées. Pour sceller cet engagement de la CEEAC, une réunion d'experts des deux institutions a été organisée pour dégager les différents axes de coopération et intervention entre la CEEAC et la COMIFAC.

Jean Damascene HAKUZIMANA



## Les principales réalisations de la COMIFAC...

La COMIFAC a poursuivi la mise en œuvre des activités entrant dans le cadre de son plan d'actions. Ces activités qui découlent de ses chantiers prioritaires ont surtout porté sur les rencontres de concertation sous-régionale et de renforcement de capacités ainsi que la coordination des projets et programmes sous-régionaux.



Photo de famille de l'atelier sur la finance climatique

### LE PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2017 EST ELABORÉ ET SA MISE EN ŒUVRE ASSURÉE

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC est doté d'un Plan d'Actions biennal pour la période 2017-2018, élaboré et validé au cours de la 9<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC tenue à Kigali au Rwanda, le 29 novembre 2016. En vue de son opérationnalisation et sa mise en œuvre, ledit plan d'actions a été décliné en Plan de Travail Annuel pour l'année 2017, au terme d'un atelier de planification opérationnelle tenu à Sangmélina au Cameroun du 7 au 9 février 2017.

### LES EXPERTS DE L'AFRIQUE CENTRALE À L'ÉCOLE DE LA FINANCE CLIMATIQUE

Du 13 au 15 mars 2017 s'est tenu à Kigali, l'atelier sous-régional sur la mise en œuvre de l'accord de Paris et de renforcement des capacités sur la finance climatique en Afrique Centrale. Cet atelier avait pour principal objectif d'examiner la mise en œuvre de l'Accord de Paris et d'accroître les capacités des acteurs clés des pays de l'espace COMIFAC en matière de mobilisation des financements internationaux alloués à la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Un accent particulier a été mis sur les

opportunités qu'offre le Fonds Vert pour le Climat et le CRTC.

### DES RENCONTRES DE CONCERTATIONS SOUS RÉGIONALES SUR LE CLIMAT, LA BIODIVERSITÉ ET LES FORÊTS TENUES

La COMIFAC a mobilisé comme à l'accoutumé les acteurs de la sous-région en prélude aux rencontres de négociations internationales et pour le décryptage des décisions prises. C'est ainsi que s'est tenu à Douala du 10 au 11 avril 2017, l'Atelier préparatoire des pays membres de la COMIFAC à la 12<sup>ème</sup> Session du FNUF. Cette rencontre a abouti à l'élaboration d'une position commune consensuelle des pays membres de la COMIFAC sur les différents points à l'ordre du jour de la 12<sup>ème</sup> Session du FNUF. Ladite position a été défendue lors du FNUF 12 tenu du 1<sup>er</sup> au 5 mai 2017, auquel ont pris part le Secrétaire Exécutif et le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC. Par ailleurs, il s'est également tenu à Douala du 24 au 26 avril 2017, la 25<sup>ème</sup> réunion du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC). Cette réunion a permis entre autres de faire le décryptage des décisions adoptées lors de la Conférence des parties (COP) à la Convention sur la Biodiversité tenue à Cancun au Mexique, du 4 au 17 décembre 2016. Aussi, la

réunion du Groupe de Travail Climat de la COMIFAC s'est-elle tenue à Kigali du 9 au 11 mars 2017. Cette réunion a permis de faire le décryptage des décisions prises lors de la COP 22 Climat tenue du 7 au 11 novembre 2016 à Marrakech au Maroc. Enfin, le Secrétariat Exécutif a organisé à Douala du 27 au 29 avril 2017, la 6<sup>ème</sup> réunion du Sous-Groupe de Travail Faune Sauvage et Aires Protégées (SGTFSAP). Le point a été fait sur l'état de mise en œuvre des recommandations des différentes rencontres du sous-groupe et sur la formulation des actions futures.

### COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE 2 ET PARTENARIATS

Le Secrétariat Exécutif a poursuivi la coordination de la mise en œuvre des programmes et projets placés sous sa supervision. Pour ces différentes initiatives, des actions ont été réalisées parmi lesquelles : l'atelier de validation de l'étude sur l'état des lieux de la gestion du TRIDOM, la tenue du 2<sup>ème</sup> Comité de pilotage du projet d'appui JICA à la COMIFAC et du 2<sup>ème</sup> Comité de décision du projet d'appui GIZ à la COMIFAC présidés par la COMIFAC.

Valery TCHUANTE TITE



# CONSERVATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE CENTRALE : INITIATIVES LOCALES NOVATRICES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET DE PROMOTION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo sont d'une richesse inestimable pour la croissance économique des pays de l'Afrique centrale, en termes de revenus de l'exploitation des ressources naturelles, d'emplois créés et, de contribution à la lutte contre la pauvreté des populations locales. Deuxième plus grand ensemble forestier tropical du monde, ils offrent des moyens de subsistance à plus de 60 millions de personnes qui y vivent, et jouent un rôle fondamental dans la régulation du système climatique continental et global.

## Problématique de la conservation des écosystèmes, de la lutte contre la pauvreté et de la promotion de la croissance économique locales dans les paysages du Bassin du Congo

La lutte contre la pauvreté et la promotion des initiatives pour la croissance économique au niveau local restent une des préoccupations majeures en Afrique centrale, eu égard aux pressions et menaces de tous ordres qui pèsent sur les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Ces menaces sont entre autres : l'exploitation et le commerce illégaux des ressources naturelles, la criminalité faunique (grand braconnage), la mauvaise gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles, la corruption, la faiblesse des institutions étatiques, la faible participation des populations autochtones et locales aux processus décisionnels. A ceci s'ajoutent les effets néfastes des changements climatiques qui accentuent la vulnérabilité des populations et de ces écosystèmes. Ces menaces réduisent considérablement les moyens de subsistance des populations autochtones et locales.

## PACEBCo : Une initiative novatrice de lutte contre la pauvreté et de croissance des économies locales

(i) *Elaboration et mise en œuvre des plans de développement local dans les paysages écologiques*

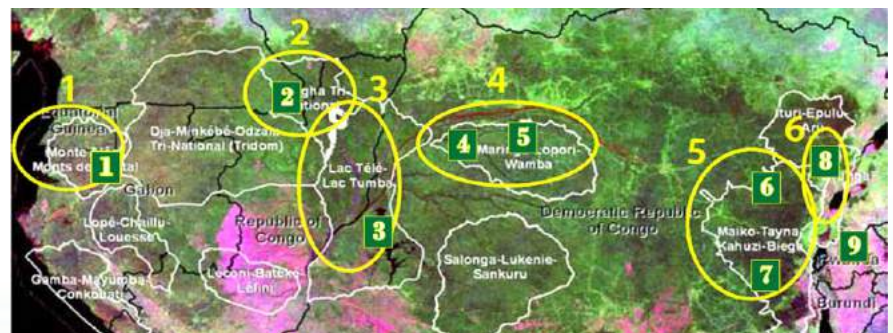
Le PACEBCo a adopté l'approche paysage dans ses interventions. Une centaine de plans de développement local ont été élaborés dans les six paysages cibles du programme (TNS, MAMC, MTKB, Virunga, LTLT, MLW). Ces plans ont ainsi été élaborés de manière participative et inclusive avec toutes les parties prenantes (administration locale, collectivités locales décentralisées, associations des jeunes, de femmes, d'autochtones, les élus locaux, etc.). Ces plans sont fondés sur les priorités identifiées par les populations elles-mêmes et, endossés par les collectivités locales décentralisées et intégrés dans les stratégies nationales de croissance.

## (ii) Construction et équipement des Centres Multifonctionnels, comme leviers de la croissance économique locale et de la lutte contre la pauvreté

Les Centres multifonctionnels sont des bâtiments conçus pour être un Centre de gouvernance locale pour la gestion participative des ressources naturelles et la promotion durable du bien-être des communautés. C'est aussi un cadre de référence pour l'appui, l'encadrement et l'autopromotion des popu-

lations. Les Centres Multifonctionnels comprennent : (i) Un bâtiment administratif (Bloc Microfinance, Centre multimédia avec accès internet par VSAT, Salle de réunion, Bureaux), (ii) Un bâtiment annexe (Magasin de stockage des produits locaux destinés à la commercialisation groupée, un hangar pour le marché local), (iii) un bloc latrines. Ils servent à renforcer la gestion participative des ressources naturelles et la promotion du bien être des communautés ; assurer l'appui, l'encadrement et l'autopromotion des populations ; impulser la croissance économique et le développement local ; promouvoir le dialogue et la concertation multi-acteurs ; renforcer la participation de la société civile et du secteur privé ; assurer les échanges des informations sur le potentiel économique local (l'agriculture, l'écotourisme, l'élevage, l'artisanat, la pêche) ; faciliter l'accès à l'Information sur les marchés ; fournir des Informations sur les services de santé et d'éducation et enfin, servir de cadre de sensibilisation, d'Information et d'éducation environnementales des communautés. Ils assurent en outre la transformation et la valorisation des PFNL et autres produits locaux, améliorant ainsi leurs chaînes de valeurs.

Ces antennes ont été construites dans les paysages suivants :



Source carte : OFAC

## Localisation des centres multifonctionnels :

- |                                     |                                     |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1- AKOGA (Gabon), paysage de MAMC   | 6- ITEBERO (RDC), paysage de MTKB   |
| 2- MAMBELE (Cameroun), paysage TNS  | 7- Kamituga (RDC), paysage de MTKB  |
| 3- Tondo (RDC), paysage de LTLT     | 8- Vitshumbi (RDC), paysage Virunga |
| 4- Basankusu (RDC), paysage de MLW  | 9- BURERA (Rwanda), paysage Virunga |
| 5- Bongandaga (RDC), paysage de MLW |                                     |



### **(iii) Les microprojets du Fonds de Développement Local (FDL)**

Pour promouvoir le bien être des populations locales, le PACEBCo a mis en place un Fonds de Développement Local (FDL), d'une valeur de cinq (5) milliards de FCFA pour le financement des microprojets prioritaires en faveur des populations riveraines dans les paysages cibles du Programme.

De façon globale, ce Fonds a pour finalité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans et/ou autour des zones communautaires des paysages à travers le développement et la promotion des activités produisant des biens et services dont les retombées participent à la lutte contre la pauvreté et à la réduction voire à la suppression des facteurs qui dégradent les écosystèmes.

De manière spécifique, les principaux objectifs des microprojets de ce fonds sont : (i) améliorer l'accès des populations riveraines aux services sociaux de base (Santé, éducation, accès à l'eau potable, etc.); (ii) contribuer au développement d'un environnement économique favorable aux activités rurales et à la gestion durable de l'environnement; (iii) contribuer à améliorer les capacités de gestion et les performances des populations riveraines et de leurs organisations communautaires ; (iv) accroître le taux de participation et le degré de responsabilité des populations dans la mise en œuvre des projets ; (v) assurer le développement économique au niveau local à travers la promotion des activités génératrices de revenus (AGR).

A ce jour, une quatre vingtaine de

microprojets prioritaires ont déjà été mis en œuvre au profit des populations. Il s'agit, pour la plupart, de la construction des infrastructures d'approvisionnement des populations en eau potable, des salles de classe équipées en table bancs, des blocs administratifs et blocs latrines dans des Ecoles et, des dispensaires dans les paysages.

### **(iv) Des Centres d'Etude et de Recherche Ecologiques construits pour la promotion de la recherche et de valorisation des ressources naturelles, des savoirs et savoir-faire locaux**

Les Centres d'Etude et de Recherche Ecologiques sont des bâtiments construits pour la promotion de la recherche, la valorisation des ressources naturelles, des savoirs et de savoir-faire locaux. Ils comprennent: (i) Un bloc Administratif (Bureaux, salles de réunion, Laboratoires, bibliothèque, Salles d'exposition des spécimens d'espèces du paysage) ; (ii) Un bloc Hébergement et restauration (Chercheurs, étudiants, touristes) ; (iii) Une Villa T3 pour l'hébergement des responsables du Centre; (iv) Un bloc latrines et buanderie.

Ces Centres ainsi construits et mis à la disposition des administrations bénéficiaires servent à: (i) Contribuer à la promotion de la recherche, du suivi écologique dans et autour des Aires protégées ; (ii) Mettre à la disposition des institutions en charge de la gestion des aires protégées des supports techniques et logistiques dans le cadre de la recherche ou de la valorisation des ressources de la biodiversité ; (iii) Promouvoir la connaissance du milieu naturel en abordant les questions relatives au fonctionnement de la planète et à l'environnement; (iv) Contribuer au développement local à travers la

valorisation des connaissances et les expériences générées par ces centres écologiques.

Cinq Centres Ecologiques sont construits en Afrique Centrale dans les paysages suivants : (i) LWIRO (RDC), paysage de MKTB ; (ii) LOMAKO (RDC), paysage de MLW ; (iii) EALA (RDC), paysage LT-LT ; (iv) BOMASSA (Congo), paysage TNS ; (v) AKOK SAKIRA (N'SORK-Guinée Equatoriale), paysage MAMC.

### **(v) Mise en place des plateformes locales de concertation ou CEFDHAC Rurales**

Des plateformes de concertation ont été mises en place dans les paysages, dans le cadre de la convention CEEAC-CEFDHAC, avec pour objectif d'améliorer la participation des populations et autres parties prenantes locales dans le processus de gestion durable des ressources naturelles. Deux plateformes de concertation du Paysage TNS, et celle du segment Guinée Equatoriale du paysage MAMC ont été mises en place. Ces plateformes de concertation rassemblent dans un dialogue multi-acteurs, toutes les parties prenantes locales : populations, administrations sectorielles déconcentrées, collectivités locales, Chefs de sites, élus locaux, etc.

Tout compte fait, le PACEBCo est un Programme qui produit des résultats palpables et durables, il concilie par des actions concrètes, la conservation des écosystèmes et le développement local, avec la participation inclusive de toutes les parties prenantes.

**Sem NDIRIFEI DOMANA,**  
**Coordonnateur Régional PACEBCo**



Centre multifonctionnel Burea



Point d'eau à Mambélé (Cameroun) - Paysage TNS



## Projet JICA d'appui à la COMIFAC : Avancées et Perspectives

Le projet JICA d'appui à la COMIFAC intitulé «Projet de Promotion de la Conservation et de l'Utilisation durable de la Biodiversité et des Mesures contre le Changement Climatique dans les Pays de la COMIFAC», dont le but est de promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers dans les pays membres de la COMIFAC dure cinq (5) ans avec deux périodes distinctes : une première période de août 2015 à juin 2018 et une deuxième période de septembre 2018 à juillet 2020. La coordination de la mise en œuvre de ce projet financé par la coopération japonaise à travers la JICA est assurée par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Le Projet contribue à :

- A l'appui aux activités des groupes de travail thématiques de la COMIFAC (GTCCC, GTGF, GTBAC) ;
- Au renforcement des capacités techniques et organisationnelles du Secrétariat Exécutif et des coordinations nationales de la COMIFAC ;
- A la prise en charge de certains membres du SE COMIFAC à la participation aux réunions internationales ;
- A l'appui à la mise en œuvre de la stratégie de communication.

Dans le cadre de la coopération technique, à travers le renforcement de la mise en œuvre du plan de convergence, trois études ont été réalisées et rendues disponibles, à savoir: (1) l'étude sur l'état des lieux de la bioprospection dans les 10 pays membres de la COMIFAC; (2) l'étude sur l'état des lieux du système de surveillance des ressources forestières des pays membres de la COMIFAC; (3) l'étude sur l'état des lieux de la gestion des aires protégées dans le complexe transfrontalier TRIDOM. Le Projet dispose déjà à son actif de nombreuses réalisations, les



Des participants à l'atelier sous groupe aire protégée-faune

perspectives sont aussi riches et prévoit entre autres :

### Une formation en surveillance des ressources forestières

Ce programme se décline en trois modules : (a) le suivi de l'évolution de couvert forestier via la télédétection ; (b) l'inventaire forestier ; (c) le reporting.

Cette formation se déroulera en trois périodes distinctes d'une semaine chacune portant sur les thèmes énumérés ci-dessus. La formation sur le premier thème se tiendra à l'école Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) de Mbalmayo, République du Cameroun. Un guide d'inventaire et de suivi des ressources forestières de la sous-région en conformité avec les rubriques et les méthodologies recommandées par la CCNUCC sera élaboré à l'issue de ce projet.

### 1. Une formation en bioprospection (travaux laboratoires) APA

Dans le cadre de ce module, des enseignements d'une durée d'un mois seront dispensés au campus Huye de l'Université de Rwanda. Le contenu du module

comprendra : la collecte de ressources génétiques ciblées; l'isolement, la culture; l'extraction de plantes médicinales; etc.

La formation visera principalement à la maîtrise des techniques basiques d'expérimentation. Elle aboutira à l'élaboration d'un manuel de renforcement des capacités relatif aux travaux en laboratoire de l'APA. Il est également prévu d'organiser un atelier portant sur la gestion des appareils et des réactifs ainsi que la gestion des déchets industriels tels que les solvants organiques. Au cours dudit atelier, sera menée une enquête sur les circonstances spécifiques de chaque pays membre en matière de gestion des laboratoires.

### 2. La mise en œuvre d'un micro-projet pilote dans l'espace TRIDOM

Le Projet prévoit la réalisation d'un micro-projet pilote dans la région de l'Est, Cameroun suite aux résultats de l'étude sur l'état des lieux de la gestion des aires protégées dans le complexe transfrontalier TRIDOM. Ce projet pilote vise l'amélioration des conditions de vie de la population locale par la valorisation des PFNLs.





Collecte des informations auprès des populations dans le TRIDOM

### 3. Vulgarisation du Plan de Convergence 2

Concernant la vulgarisation du PC2; le Projet envisage de contribuer techniquement et financièrement à la tenue de trois tables rondes en RDC, Tchad et Guinée Equatoriale.

### 4. Appui à la participation aux réunions internationales

Le projet prévoit d'apporter son appui au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour sa participation et visibilité aux conférences internationales (COP CCNUCC, CBD, UNCCD...)

En somme, les défis du Projet JICA d'appui à la COMIFAC demeurent

ceux de la COMIFAC, dont le Plan de Travail Annuel élaboré et validé chaque année en illustre le contenu. Le projet réitère son engagement à soutenir la COMIFAC dans la mise en œuvre de son PC2. Les différents outils qui seront développés (guide d'inventaire et de suivi des ressources forestières, manuel des travaux laboratoires, livret de référence pour la gestion des aires protégées de l'Espace TRIDOM) dans le cadre de ce projet à l'issue des formations permettront au SE COMIFAC de mobiliser d'autres sources de financements durables pour assurer son bon fonctionnement.

**Daniel DJEKDA**  
Assistant Technique du Projet

**M. Amini MUTAGANDA** a été nommé Coordonnateur national COMIFAC du Rwanda



**M. Jacques MOULOUNGOU** a été nommé Coordonnateur national COMIFAC du Gabon



**M. Ramon MITUY ABAGA** a été nommé Coordonnateur national COMIFAC de la Guinée Equatoriale



**M. Théodore MBARO** a été nommé Coordonnateur national COMIFAC de la RCA



Photo de famille des participants à l'atelier du GTBAC



## Le Rwanda et le Plan de Convergence 2 de la COMIFAC

### SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le Rwanda, pays de collines est aussi l'amalgame de paysages divers. Il est formé de hauts plateaux situés sur la ligne de partage des bassins du Nil et du Congo. L'ensemble du Rwanda est vallonné et se situe à plus de 1000 mètres d'altitude. Sa superficie est de 26 338 Km<sup>2</sup> au cœur de l'Afrique Centrale des Grands Lacs, à la charnière entre l'Afrique Centrale et orientale. L'Est du Rwanda bien plus plat descend de 1500 à 1000 m ; c'est la région des savanes arborescentes et des lacs peu profonds. On y trouve néanmoins le célèbre Parc National d'Akagera qui abrite de nombreux animaux sauvages tels que les éléphants, hippopotames, et les crocodiles. Ce site touristique est protégé, mais il est souvent braconné par les paysans environnants qui cherchent à récupérer des terres.

Le climat quant à lui est de type équatorial tempéré, avec 2 saisons de pluies. Les régions les plus hautes de l'ouest sont les plus fraîches, avec une moyenne annuelle des températures inférieure à 15° C. 22% du territoire du Rwanda est couvert de forêts. On y retrouve des forêts naturelles denses de montagne à l'Ouest, des forêts sèches dans les zones de basse altitude à l'Est et des plantations forestières qui procurent des produits divers aux populations. Un des grands enjeux du Rwanda est de contenir les effets de l'érosion hydrique dans un pays montagneux fortement peuplé et donc très cultivé.

### SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le Rwanda est un pays à faible revenu qui ambitionne de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici 2020. Ses objectifs de développement à long terme sont définis dans sa stratégie intitulée « Vision 2020 » qui entend transformer l'économie, actuellement très orientée sur l'activité agricole, en une économie de services, basée sur le savoir. À moyen terme, le gouvernement a élaboré une Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté (EDPRS2), dont la principale priorité consiste à accélérer la croissance et à réduire la pauvreté.



Elle s'articule autour de quatre axes thématiques: la transformation économique, le développement rural, la productivité et l'emploi des jeunes ainsi que la promotion d'une gouvernance responsable. L'EDPRS 2 vise à réaliser les objectifs suivants d'ici 2018 : porter le produit intérieur brut (PIB) par habitant à 1 000 dollars contre 697,3 en 2015 ; ramener le taux de pauvreté sous la barre des 30 % contre 45% en 2015 et réduire le taux de pauvreté extrême à moins de 9 % contre 16,3 en 2014.

### Le Rwanda et la mise en œuvre du Plan de Convergence 2 de la COMIFAC

Le Rwanda, pays faisant partie de l'espace COMIFAC, contribue à la mise en œuvre du Plan de Convergence 2 et à l'atteinte des objectifs de ce plan. Il valorise et gère durablement ses ressources forestières ainsi que sa biodiversité, et s'emploie à harmoniser sa politique forestière au rythme des autres pays de l'espace COMIFAC. Toutes les forêts naturelles sont protégées, et les autorités locales ne sont autorisées à délivrer les permis que pour l'exploitation des plantations forestières ou commerciales de superficie maximum de 1 ha. Une des grandes richesses du Rwanda est certainement son Parc des Volcans, partie intégrante de l'ensemble transfrontalier des Virunga, qui offre la possibilité de visiter les gorilles des montagnes dans son milieu naturel. Le tourisme de vision est ainsi devenu une source importante de revenus. Il a rapporté au secteur 404 millions de dollars US à l'Etat Rwandais en 2016. Le Rwanda a révisé sa politique nationale de l'environnement en 2010

pour faire de la foresterie nationale un des piliers de l'économie en favorisant notamment l'investissement privé dans le secteur forestier. Environ 8% de la superficie du territoire national sont classées en aires protégées. Le gouvernement rwandais a fait de la protection de l'environnement une priorité nationale. Aussi, plusieurs politiques, programmes et projets nationaux, particulièrement ceux traitant de l'environnement, la sécurité alimentaire, l'énergie, l'eau, la gestion foncière et la conservation du sol, donnent priorité à la foresterie comme secteur primordial d'intervention.

Faute de terre disponible pour l'expansion des plantations forestières à cause d'une forte pression démographique, le Rwanda envisage avec sa nouvelle politique forestière, une expansion de la surface de plantation forestière à 350 000 ha d'ici 2020. Parallèlement, dans le cadre de la lutte contre les effets du changement climatique et la désertification de l'axe 4 du Plan de Convergence 2, le Rwanda a bénéficié de l'appui du Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) dans sa politique de reboisement avec notamment la plantation de plusieurs hectares de Bambous. Toutefois, l'objectif fixé par le gouvernement rwandais semble être trop ambitieux aux yeux de certains experts par rapport à la rareté de terre. Ceci pourra être possible si est seulement si les sources alternatives de ressources sont créées pour générer des revenus extra agricoles, permettant ainsi aux paysans d'utiliser les terres agricoles pour le reboisement.



RAYMOND NDOMBA NGOYE  
Secrétaire Exécutif de la COMIFAC

## « Tant que les forêts existeront, la COMIFAC existera, et les pays ne laisseront jamais tomber la COMIFAC »

**Vous êtes le nouveau Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, pouvez-vous nous dire dans quelle situation avez-vous trouvé l'institution ?**

Avant de répondre à votre question, je vais rappeler que nous avons pris fonction le 13 janvier 2017, et avons été installés par le MINIFOF sur habilitation du Ministre des ressources naturelles du Rwanda qui assure la Présidence en exercice de la COMIFAC. Pour revenir à votre question, je crois que nos prédécesseurs ont fait un travail remarquable dans la construction de cette maison qu'est la COMIFAC, nonobstant le problème récurrent de manque de ressources financières pour le fonctionnement du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Nous avons donc trouvé l'institution dans un état de fonctionnement normal.

**L'équipe sortante s'est plainte des difficultés financières dues au non paiement des contributions des Etats membres. N'avez-vous pas peur ? Comment comptez-vous résoudre ce problème ?**

La situation financière n'est toujours pas heureuse, parce que les pays accusent des retards dans les paiements. Nous n'avons pas du tout peur, puisque nous savons que les pays s'organisent pour faire face à cette obligation, bien que la crise financière que traverse le monde actuellement n'épargne pas les Etats membres de la COMIFAC. Comme vous le savez, la COMIFAC a été créée par les Chefs d'Etats, et je ne pense pas qu'ils puissent laisser tomber l'institution. Pour contribuer à apporter une solution durable à la problématique de fonctionnement de la COMIFAC, nous estimons que les Ministres ont déjà donné des instructions que nous tâcherons d'observer, et nous sommes en train de nous battre actuellement pour explorer d'autres sources de financement. Nous sommes confiants qu'avec cette nouvelle approche, notre institution pourrait avoir une stabilité financière.

**Quelles sont les objectifs prioritaires de votre équipe pour donner à l'institution plus de crédibilité vis-à-vis de ses partenaires ?**

C'est notre challenge. Il n'y a pas seulement le non paiement des contributions, mais il y a aussi les partenaires qui commencent à se désengager de la COMIFAC. Nous irons vers les Etats pour leur dire que la COMIFAC, c'est leur instrument. C'est ce que nous avons commencé à faire. Notre première mission est de remettre la COMIFAC entre les mains des Etats. Un deuxième point,



c'est celui de rassurer les partenaires que nous sommes là pour travailler ensemble pour l'intérêt des forêts du bassin du Congo. C'est un bien pour l'humanité même si l'Afrique centrale les héberge en tant que deuxième poumon écologique du monde ; d'où la nécessité des partenaires d'appuyer la COMIFAC et d'accompagner les Etats dans leurs efforts de développement durable forestier et environnemental. Ce sont là les premières actions que nous voulons mener. Nous avons aussi un pays membre, le Sao Tomé et Príncipe, qui n'a pas encore ratifié le Traité. Nous avons également l'Angola qui fait partie de la zone du Mayombe dans le bassin du Congo et membre de la CEEAC, mais n'est pas membre de la COMIFAC. Une stratégie est en cours d'élaboration pour faire face à cela. Enfin, nous sommes déterminés à restaurer la confiance des uns et des autres sur l'amélioration des aspects fiduciaires et Managériales qui ont longtemps terni l'image de la sous-région.

**Dernièrement l'équipe a effectué une mission auprès des autorités de la CEEAC à Libreville. Est-ce un signe de renforcement de coopération entre la CEEAC et la COMIFAC ?**

C'est une question qui rejoint la précédente. Vous savez que les Chefs d'Etats ont créé la COMIFAC comme ils l'ont fait pour la CEEAC. Si ces mêmes Chefs d'Etats ont décidé de faire de la COMIFAC un organisme spécialisé, on est obligé de suivre cette recommandation politique. On ne peut pas la mettre en œuvre en s'éloignant les uns des autres. C'est pourquoi nous avons pris l'initiative d'aller rencontrer les responsables de la CEEAC pour traduire cette décision politique en acte pratique. Et nous avons réussi également à rencontrer les partenaires comme la BAD, la FAO avec qui nous avons eu des échanges fructueux.

Avec la CEEAC, nous nous sommes entendus à ce qu'elle reste cet organisme politique qui nous accompagne sur le plan politique dans la mise en œuvre du Plan de convergence 2, et que la COMIFAC reste ce bras technique sur les thématiques environnementales et forestières. Donc entre la CEEAC et la COMIFAC, il n'y a aucune ambiguïté, nous collaborons ensemble.

**On dit de vous une équipe ambitieuse. Pensez-vous au cours de votre mandat réussir l'organisation du 3ème Sommet des Chefs d'Etat sur la Gestion durable des forêts ?**

Ambitieuse ! Mais vous savez que quand on prend la tête d'une institution comme la COMIFAC qui a été mis au firmament, et qui a suscité beaucoup d'intérêt pour nos Etats et la Communauté Internationale, la moindre des choses, c'est de garder le même cap ou aller légèrement plus haut. Car la construction d'une maison se constate entre autres par l'élévation du niveau des murs. Concernant la tenue du 3ème Sommet des Chefs d'Etat, il convient de rappeler que le Sommet des Chefs d'Etats est le premier Organe de la COMIFAC. La tenue du sommet reste à l'ordre du jour des PTA de la COMIFAC et sa tenue reste une nécessité pour les efforts de gestion durable dans la sous-région. Il n'est pas facile de mobiliser nos plus hautes autorités, en l'occurrence nos Chefs d'Etats, mais ça reste un challenge et nous en sommes confiants.

**Quel message pouvez-vous adresser aux Etats membres de la COMIFAC par rapport à la situation inquiétante que traverse la structure ?**

C'est vous qui la qualifiez d'inquiétante, je suis souriant, je sais que c'est une redite, les pays n'abandonneront jamais la COMIFAC. Les pays font beaucoup pour gérer durablement leurs ressources naturelles. Quoi qu'on dise, la sous-région est consciente que la forêt est source abondante de bien-être tant pour les gouvernements que pour les populations locales. Tant que les forêts existeront, la COMIFAC existera, et les pays ne laisseront jamais tomber la COMIFAC. Sur le plan financier, les pays se battent pour honorer leur engagement de Kigali. Sur le plan technique, nous sommes de l'exécutif, nous avons un document stratégique qui est le Plan de Convergence 2 que nous suivons bonnement la mise en œuvre.

Propos recueillis par  
Médard MAVOUNGOU

# AGENDA

## CALENDRIER DES REUNIONS

### AGENDA PRÉVISIONNEL DES RÉUNIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES DANS LE DOMAINE DES FORETS ET DE L'ENVIRONNEMENT

DATE	OBJET	LIEU	ORGANISATEURS
<b>JUIN 2017</b>			
31/5-2/6	Conférence sur le biocommerce éthique	Paris, France	UEBT, GIZ
7-9	Atelier de lancement et premier Comité de pilotage du projet « Partenariat pour la conservation de la biodiversité – Mécanismes de financement durable des aires protégées du bassin du Congo »	Douala, Cameroun	COMIFAC, FEM, PNUD
7 - 9	Atelier scientifique national de renforcement des capacités des Institutions Scientifiques Nationales sur l'analyse des données de la biomasse forestière dans le cadre de la sous-composante 2b du PREREDD+ au Congo	Brazzaville, Congo	COMIFAC, PRE-REDD/FEM/BM
12-16	Conseil des Ministres Africains de l'Environnement (CMAE)	Libreville, Gabon	UA
13 - 15	Atelier scientifique national de renforcement des capacités des Institutions Scientifiques Nationales sur l'analyse des données de la biomasse forestière dans le cadre de la sous-composante 2b du PREREDD+ en RDC	Kisangani, RDC	COMIFAC, PRE-REDD/FEM/BM
14-16	Atelier de capitalisation de capitalisation des acquis du PACEBCo en Guinée Equatoriale	Oyala, Guinée Equato-riale	CEEAC, COMIFAC, BAD
14-16	Forum régional sur les leçons apprises sur la gestion des écosystèmes de mangroves du Cameroun et du Congo	Douala, Cameroun	COMIFAC, MINEPDED, FAO
17	Table ronde sur la vulgarisation du Plan de convergence 2 de la COMIFAC en Guinée Equatoriale	Bata, Guinée Equato-riale	COMIFAC, JICA
20	5ème réunion du Comité de Décision et d'Orientation du Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts	Douala, Cameroun	PPECF, COMIFAC, KfW
22-24	Atelier de validation des notes conceptuelles des futurs projets régionaux	Malabo, Guinée Equatoriale	COMIFAC, PRE-REDD, JICA
21-23	Atelier de clôture du projet Viande de brousse	Libreville, Gabon	FAO, FEM
27-30	Expanded Constituency Workshop (ECW) for the Central Africa	Brazzaville, Congo	GEF/FEM
29-30	Atelier d'échanges d'informations et de leçons apprises du processus APV/FLEGT dans les pays du Bassin du Congo	Douala, Cameroun	COMIFAC, GIZ, JICA, WWF
30	Journée portes ouvertes sur les acquis du PACEBCo	Libreville, Gabon	CEEAC, COMIFAC, BAD
A déterminer	Fora nationaux CEFDHAC au Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC	A déterminer	COMIFAC, PRE-REDD/FEM/BM
A déterminer	Atelier des chercheurs sur APA	A déterminer	COMIFAC, projet GIZ/APA
A déterminer	Table ronde sur la vulgarisation du Plan de convergence 2 de la COMIFAC en RDC	Kinshasa, RDC	COMIFAC, JICA
A déterminer	Atelier sous-régional de validation de la stratégie sous-régionale pour l'intégration du genre dans la gestion des ressources naturelles du bassin du Congo	A déterminer	COMIFAC, GIZ
<b>JUILLET 2017</b>			
3-5	Atelier regional de vulgarisation des directives COMIFAC sur les évaluations Environnemental et Social dans le milieu forestier	Douala	COMIFAC, PPECF SEEAC
6-7	Atelier du Groupe de Travail COMIFAC de lutte contre la désertification	N'djamena, Tchad	COMIFAC, GIZ, IUCN
10-12	Atelier scientifique national de renforcement des capacités des Institutions Scientifiques Nationales sur la méthodologie de collecte des données biomasse dans le cadre de la sous-composante 2b du PREREDD+ au Gabon	Libreville, Gabon	COMIFAC, PREREDD/FEM/BM
13-14	Atelier scientifique régional d'analyse des données de la biomasse forestière du Bassin du Congo et de valorisation scientifique	Libreville, Gabon	COMIFAC, PREREDD/FEM/BM
17-21	Semaine régionale sur le MNV : Atelier sous-régional sur l'état des lieux de préparation des niveaux de référence, des systèmes MNV et du MNV des sauvegardes dans la mise en œuvre de la REDD+ dans les pays du bassin du Congo	Libreville, Gabon	COMIFAC, PRE-REDD+, USAID/CARPE, JICA, AGEOS
A déterminer	Atelier Scientifique Régional pour l'élaboration des équations allométriques dans la cadre sous-composante 2b du PREREDD	A déterminer	COMIFAC, PRE-REDD/FEM/BM
A déterminer	Atelier de formation des juristes sur APA	A déterminer	COMIFAC, projet GIZ/APA
A déterminer	Atelier sous-régionale de validation de la stratégie sous-régionale de recherche forestière en Afrique Centrale	A déterminer	A déterminer
A déterminer	Atelier National pour les agents chargés de l'application de la loi aux frontières tels que les ports et les aéroports, sur les techniques d'identification et d'investigation de la faune	Kinshasa, RDC	COMIFAC, USAID/CARPE, USFS
A déterminer	Atelier National pour les agents chargés de l'application de la loi aux frontières tels que les ports et les aéroports, sur les techniques d'identification et d'investigation de la faune	Bangui, RCA	COMIFAC, USAID/CARPE, USFS